

REFERENTIEL – CERTIFICATION « MUSICIEN-INTERVENANT (DUMI) »

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A1 – Productions artistiques cf. Activité « Agir en artiste musicien » du référentiel métier (annexe 2)	C1 – Se produire seul et en groupe face à un public dans sa spécialité musicale en développant ses propres créations artistiques afin de maintenir sa posture d'artiste et de contribuer à des réalisations artistiques dans le territoire d'activité professionnelle	Type d'épreuve : mise en situation réelle (C1 et C2) Réalisation demandée : Création collective d'un concert ou d'un spectacle valorisant les démarches d'invention et impliquant différentes formes de pratiques musicales notamment la voix, les percussions, un instrument d'accompagnement polyphonique et le corps. Conditions de réalisation : Production devant un public dans une salle de spectacle	Qualités techniques C1 et C2 – Le jeu instrumental et vocal est juste et homogène. C1 et C2 – Le jeu instrumental et vocal est précis rythmiquement, mélodiquement. C1 et C2 – Le jeu instrumental et vocal est expressif. Qualités collaboratives C1 et C2 – L'individu propose, écoute et tient compte des autres dans les démarches de création et d'interprétation collectives. Qualités artistiques C1 et C2 – Les propositions musicales sont riches et diversifiées et créatives. C1 et C2 – La présence scénique est affirmée et assumée.
	C2 – Se produire seul et en groupe face à public en mobilisant divers instruments (les percussions, la voix, les percussions corporelles et les dispositifs électroniques) et dans différentes esthétiques musicales afin de maintenir sa posture d'artiste et de contribuer à des réalisations artistiques dans le territoire d'activité professionnelle		

<p style="text-align: center;">A2 - Enseignement et éducation musicale</p> <p>Cf. Activité « Enseigner, Éduquer, Transmettre » du référentiel métier (annexe 2)</p>	<p>C3 - Identifier des objectifs d'apprentissage en s'appuyant sur les différents courants, modalités et outils pédagogiques afin d'élaborer une progression adaptée au public et au contexte visé (milieux scolaires, de l'enseignement artistique spécialisé, de la petite enfance, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées ...)</p>	<p>Type d'épreuve : Rapport écrit (C3 et C6) Réalisation demandée : Rédaction d'un rapport de stage faisant état des démarches de projection, de mise en œuvre et d'évaluation de séances d'éducation musicales réalisées Condition de réalisation :</p>	<p>Qualités musicales C5 - Les supports artistiques choisis (écoutes, chants...) sont de qualité. C5 - L'individu connaît les supports choisis. C5 - L'individu fait preuve de musicalité (vocale et instrumentale). C5 - Les productions musicales des élèves sont de qualité.</p>
	<p>C4 - Animer une séance collective en adoptant une posture d'autorité, de rayonnement, d'exigence et de bienveillance afin de susciter le dialogue, l'analyse, l'initiative et la réflexion critique</p>	<p>Dépôt d'un dossier lu et évalué par un jury composé de professionnels et de personnalités extérieures au centre certificateur</p> <p>Type d'épreuve : mise en situation réelle (C4 et C5) Réalisation demandée :</p>	<p>Qualités relationnelles C4 - L'expression du candidat face aux élèves est de qualité. C4 - Les consignes données aux élèves sont claires. C4 - L'individu respecte et canalise les interventions des élèves. C4 - La collaboration avec les enseignants est satisfaisante. C4 et C6 - L'expression écrite et orale du candidat est de qualité.</p>
	<p>C5 - Mettre en œuvre des situations didactiques afin de permettre les apprentissages notamment dans les domaines de la pratique vocale, de l'écoute, de l'invention et de création et de la pratique instrumentale</p>	<p>Réalisation en écoles primaires de deux séances d'éducation musicale avec deux classes de cycles différents en collaboration avec les professeurs des écoles Condition de réalisation :</p>	<p>Qualités pédagogiques C3 - Les objectifs pédagogiques visés sont pertinents et en cohérence avec les programmes de l'école. C3 - La séance est bien conçue. C5 - Les activités sont bien gérées dans le temps et dans l'espace. C5 - Les activités sont bien conduites.</p>
<p>C6 - Évaluer les apprentissages en s'appuyant sur différentes formes, modalités et critères d'évaluation afin d'analyser les progrès individuels et collectifs et de proposer les remédiations nécessaires</p>	<p>Réalisation de séance en école devant un jury composé de professionnels et de personnalités extérieures au centre certificateur. Ces séances sont suivies d'un entretien avec le jury.</p>	<p>C3 et C6 - Le candidat est capable de présenter de façon claire et synthétique son travail tant à l'oral qu'à l'écrit. C5 - Le candidat sait expliquer et justifier ses choix pédagogiques avec un vocabulaire précis et professionnel. C6 - Le candidat est capable d'analyser son action et ses effets et d'imaginer des remédiations.</p>	

<p style="text-align: center;">A 3 - Conception de projets d'éducation artistique et culturelle</p> <p>Cf. Activité « Concevoir des projets d'éducation artistique et culturelle » du référentiel métier + Activité « Coordonner des équipes et contribuer au développement culturel d'un territoire » du référentiel métier (Annexe 2)</p>	<p>C7 - Concevoir un projet d'éducation artistique et culturelle en s'appuyant sur un diagnostic du territoire et en mobilisant différents acteurs et partenaires afin de contribuer au développement culturel local</p>	<p>Type d'épreuve : Rapport écrit et soutenance orale (C7 et C8)</p> <p>Réalisation demandée : Rédaction d'un rapport écrit décrivant une ou plusieurs actions éducatives et culturelles menées dans un territoire, s'appuyant sur un diagnostic et mobilisant différents acteurs et partenaires.</p> <p>Condition de réalisation : Production d'un dossier et soutenance orale devant un jury composé de professionnels et de personnalités extérieures au centre certificateur.</p>	<p>Qualités d'analyse C7 – Le candidat sait établir un diagnostic en s'appuyant sur les données nécessaires à la connaissance du territoire d'action et de ses acteurs éducatifs et culturels. C7 – Le candidat sait faire preuve de créativité et de pertinence dans ses propositions d'actions éducatives et culturelles. C8 – Le candidat sait réaliser un bilan de l'action menée.</p> <p>Qualités de communication C7 – Le candidat sait formaliser à l'écrit et à l'oral de façon claire et synthétique un projet d'éducation artistique et culturelle. C8 – Le candidat sait formuler à l'oral comme à l'écrit un bilan de l'action menée.</p> <p>Qualités de pilotage et de mise en œuvre C8 – Le candidat sait mobiliser les différents acteurs et anticiper les besoins de l'action réalisée. C8 - Le candidat sait coordonner et encadrer différents acteurs dans la mise en œuvre d'une action éducative et culturelle. C8 – L'action menée est de qualité sur le plan éducatif et culturel.</p>
--	--	--	---